



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

droit d'asile

Question écrite n° 48610

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les difficultés que rencontrent les demandeurs d'asile en France. Depuis quelques mois, de nombreuses associations, dont Amnesty International, souhaitent obtenir du Gouvernement une évaluation rigoureuse de la situation de l'asile en France. En effet, le nombre de demandeurs de statut de réfugiés est en augmentation dans notre pays. Ainsi, la durée de traitement des dossiers s'allonge et les demandeurs sont, dans l'attente d'une décision, de plus en plus touchés, notamment par le manque d'hébergement, ou la limitation de la durée de versement de l'allocation d'insertion à une année. Par ailleurs, les demandeurs d'asile sont de moins en moins nombreux à pouvoir expliquer leur situation auprès de l'OFPRA (Office français pour la protection des réfugiés et apatrides), En conséquence, et afin d'améliorer cette situation, il lui demande ses intentions concernant la mise en place d'une évaluation de l'état du droit d'asile en France.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48610

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2000, page 4105